

Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2004

Faits saillants

TRAVAIL ET
RÉMUNÉRATION



Québec 

COMPARAISON DE L'ISQ ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés de l'ISQ* porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur¹.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de la syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les

coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées). La rémunération variable n'est pas comprise dans le calcul de la rémunération globale.

- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2004 et porte sur les établissements de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 59 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié de l'administration québécoise sur cinq. Une part importante des autres salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants.

1. Pour l'administration municipale, la comparaison des salaires et des échelles salariales est présentée; toutefois, comme en 2003, il n'y a pas de comparaison spécifique de la rémunération globale. Afin de préserver la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois et le secteur « autre public », un ajustement a cependant été appliqué afin de calculer la rémunération globale par emploi repère dans l'administration municipale.

Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

Administration québécoise

- Fonction publique
 - Ministères
 - Organismes gouvernementaux³
 - Fonds spéciaux
- Éducation
 - Commissions scolaires
 - Cégeps
- Santé et services sociaux
 - Régies régionales de la santé et des services sociaux
 - Centres hospitaliers
 - Centres d'hébergement (CHSLD)
 - Centres de réadaptation
 - Centres locaux de services communautaires
 - Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse

Autres salariés québécois (ASQ)¹

Secteur privé²

- Mines
- Manufacturier
- Transport et entreposage
- Communications
- Commerce de gros et de détail
- Finance, assurances et immobilier
- Services aux entreprises
- Hébergement et restauration
- Autres services

Secteur « autre public »

- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres)
- Administration fédérale au Québec
- Entreprises fédérales au Québec
- Universités
- Administrations municipales
- Entreprises locales

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

ÉCARTS SALARIAUX ET DE RÉMUNÉRATION GLOBALE

RETARD SALARIAL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE FACE À TOUS LES SECTEURS

- Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 12,1 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 12,3 % face à celui des salariés du secteur privé.
- Les retards les plus importants sont observés par rapport au secteur « entreprises publiques » (- 19,0 %) et aux salariés syndiqués du secteur privé (- 16,3 %).
- L'administration québécoise est en retard de façon moins marquée vis-à-vis du secteur universitaire (- 4,3 %) et des non-syndiqués (- 6,4 % face aux autres salariés québécois non syndiqués et - 5,8 % par rapport au secteur privé non syndiqué).

RETARD DE LA RÉMUNÉRATION GLOBALE DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PAR RAPPORT À PRESQUE TOUS LES SECTEURS

- L'administration québécoise affiche un retard de 7,6 % face à l'ensemble des autres salariés québécois pour la rémunération globale. Un retard est également noté par rapport aux secteurs privé et « autre public ».
- Les employés de l'administration québécoise sont en retard face aux syndiqués de l'ensemble du marché du travail (- 13,5 %); c'est aussi le cas vis-à-vis des syndiqués du secteur privé (- 11,3 %).
- Par contre, ils sont à parité avec les non-syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écart en %)

	Salaire	Rémunération globale
Autres salariés québécois	- 12,1	- 7,6
Autres salariés québécois syndiqués	- 13,9	- 13,5
Autres salariés québécois non syndiqués	- 6,4	=
Privé	- 12,3	- 3,5
Privé syndiqué	- 16,3	- 11,3
Privé non syndiqué	- 5,8	=
« Autre public »	- 12,7	- 16,0
Administration municipale	- 11,4	...
« Entreprises publiques »	- 19,0	- 17,8
Universitaire	- 4,3	- 11,0
Administration fédérale	- 11,1	- 11,9

... N'ayant pas lieu de figurer

Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)

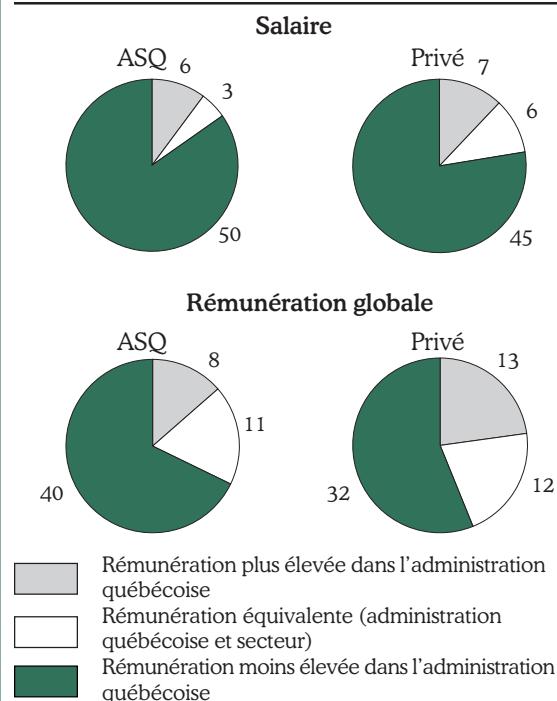
Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

RETARD DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE POUR LA MAJORITÉ DES EMPLOIS

- ❑ Pour 85 % des emplois et de l'effectif, l'administration québécoise affiche un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- ❑ L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour environ 80 % des emplois et de l'effectif apparié.
- ❑ En ce qui concerne la rémunération globale, l'administration québécoise enregistre un retard par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois dans un peu plus des deux tiers des emplois et de l'effectif.
- ❑ L'administration québécoise accuse un retard de la rémunération globale face au secteur privé pour près de 60 % des emplois et de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écart en %)

	ASQ		Privé	
	Salaire	Rémun. globale	Salaire	Rémun. globale
Professionnels	- 8,1	- 2,0	- 8,0	=
Techniciens	- 10,6	- 3,8	- 9,3	=
Employés de bureau	- 16,4	- 13,3	- 17,8	- 9,1
Employés de service	- 3,1	=	=	6,6
Ouvriers	- 36,7	- 36,0	- 42,8	- 38,6

Legend:

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise (Grey)
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur) (White)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise (Dark Green)

CATÉGORIES D'EMPLOIS : PRÉSENCE IMPORTANTE DE RETARDS

- ❑ Les professionnels et les techniciens de l'administration québécoise montrent un retard salarial par rapport aux autres salariés québécois et à ceux du secteur privé. Dans le cas de la rémunération globale, un retard est noté vis-à-vis des autres salariés québécois et la parité est constatée face au secteur privé.
- ❑ Les employés de bureau et les ouvriers affichent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois et à ceux du secteur privé, tant pour le salaire que pour la rémunération globale.
- ❑ Chez les employés de service, l'administration québécoise accuse un retard salarial face aux autres salariés québécois, mais affiche la parité quant à la rémunération globale. Dans la comparaison avec le secteur privé, la parité est observée sur le plan salarial, alors qu'une avance est notée en ce qui concerne la rémunération globale.

ÉCHELLES SALARIALES

MAXIMUMS NORMAUX DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE GÉNÉRALEMENT EN RETARD

- Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé pour les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard vis-à-vis de tous les secteurs chez les techniciens et les employés de bureau. En ce qui concerne les professionnels, un retard est noté dans la comparaison avec presque tous les secteurs, sauf avec le secteur privé syndiqué où la parité est observée.
- Chez les techniciens et les employés de bureau, les salariés de l'administration québécoise occupent, dans la majorité des comparaisons, une position plus

avancée dans leur échelle salariale que ceux des secteurs concernés. L'administration québécoise affiche alors une meilleure situation dans la comparaison des salaires que dans celle des maximums normaux.

- Environ 70 % des professionnels, 60 % des techniciens et plus de la moitié des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Dans l'administration municipale et le secteur « entreprises publiques », ce pourcentage est très faible chez les professionnels et presque nul en ce qui concerne les deux autres catégories d'emplois. Pour leur part, les salariés du secteur universitaire et des administrations québécoise et fédérale ne bénéficient pas de maximums au mérite.

Comparaison des échelles salariales

	Administration québécoise		Autres salariés québécois			Secteur privé		
	Maximum normal ¹	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle	Maximum normal	Écart des maximums normaux	Position dans l'échelle
	\$	%	\$	%	%	\$	%	%
Professionnels	63 622	72,4	68 092	- 7,0	73,1*	67 875	- 6,7	77,2
Techniciens	45 133	82,7	49 863	- 10,5	77,6	49 049	- 8,7	76,8*
Employés de bureau	32 269	93,9	38 672	- 19,8	81,3	39 414	- 22,3	78,8

* Indique la parité de l'administration québécoise avec le secteur concerné (test de signification au seuil de 10 %).

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables lors de la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

AVANTAGES SOCIAUX ET HEURES DE TRAVAIL

Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

	Régime de retraite	Assurances	Heures chômées payées	Total des débours
Administration québécoise	6,0	2,9	15,7	37,1
Autres salariés québécois	4,6	4,6	14,6	35,5
Autres salariés québécois syndiqués	5,6	4,4	15,8	37,7
Autres salariés québécois non syndiqués	3,6	4,9	13,2	33,4
Privé	3,8	4,7	13,7	33,9
Privé syndiqué	4,2	4,7	14,5	35,0
Privé non syndiqué	3,5	4,9	13,1	33,1
« Autre public »	6,5	4,6	16,9	39,9
« Entreprises publiques »	1,9	4,7	16,4	34,5
Universitaire	7,7	4,8	16,9	41,0
Administration fédérale	12,7	3,9	17,3	44,9

Legend:

- [Light Gray Box] Débours plus élevés dans l'administration québécoise
- [White Box] Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
- [Dark Green Box] Débours moins élevés dans l'administration québécoise

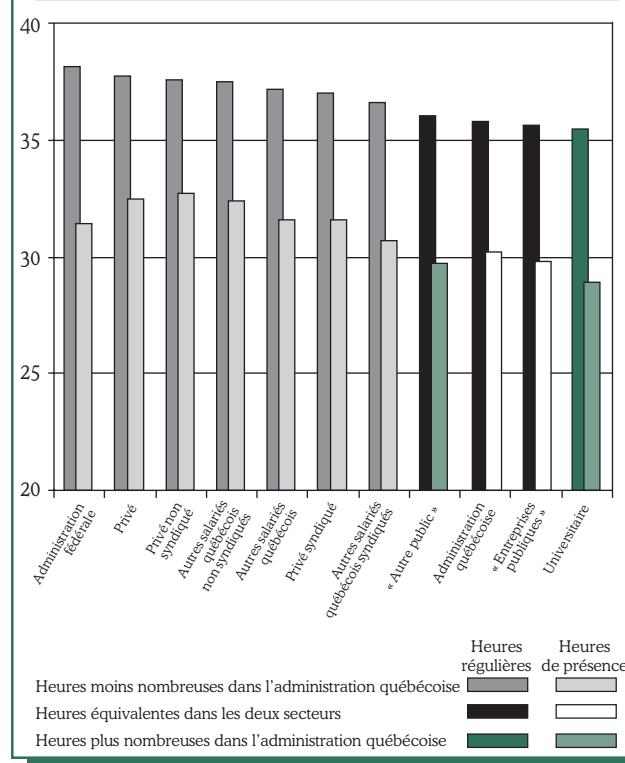
SEMAINE DE TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE PLUS COURTE QUE CELLE DE L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- Les salariés de l'administration québécoise ont une semaine régulière de travail plus courte que les autres salariés québécois et les employés du secteur privé (tant syndiqués que non syndiqués) ainsi que ceux de l'administration fédérale. Cette semaine est toutefois plus longue que dans le secteur universitaire. La situation est la même pour les heures de présence au travail.
- C'est dans l'administration fédérale que les heures régulières sont les plus nombreuses, alors que le secteur universitaire présente le nombre d'heures le moins élevé.
- La semaine régulière de travail de l'administration québécoise est équivalente à celles des secteurs « autre public » et « entreprises publiques ». Une similarité est aussi notée avec le secteur « entreprises publiques » quant aux heures de présence au travail, alors que ces dernières sont plus longues dans l'administration québécoise que dans le secteur « autre public ».

COÛTS TOTAUX PLUS ÉLEVÉS QUE CEUX DE L'ENSEMBLE DES AUTRES SALARIÉS QUÉBÉCOIS

- Le total des coûts des avantages sociaux et des heures chômées payées de l'administration québécoise (37,1 % du salaire) est plus élevé que ceux des secteurs privé et « entreprises publiques », mais inférieur à ceux des autres composantes du secteur « autre public ».
- Le coût des régimes de retraite de l'administration québécoise est supérieur à ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et des secteurs privé et « entreprises publiques »; il est toutefois inférieur à ceux du secteur universitaire et de l'administration fédérale.
- Pour l'ensemble des régimes d'assurance, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois et que dans le secteur privé. Ces coûts sont toutefois inférieurs à ceux du secteur « autre public » et à ceux de ses composantes.

Heures hebdomadaires de travail



ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

STABILITÉ DE LA SITUATION COMPARATIVE DE L'ADMINISTRATION QUÉBÉCOISE POUR LA RÉMUNÉRATION GLOBALE

- Sur le plan salarial, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie par rapport à l'ensemble des autres salariés québécois, tant entre 2003 et 2004 qu'entre 1999 et 2004. La situation est stable en ce qui a trait à la rémunération globale.
- La situation de l'administration québécoise est demeurée stable face au secteur privé, pour le salaire comme pour la rémunération globale, que la comparaison de 2004 soit faite avec l'une ou l'autre des années considérées.
- Un affaiblissement est noté par rapport aux deux années analysées vis-à-vis du secteur « autre public » et deux de ses composantes, soit le secteur universitaire et l'administration fédérale; ce constat s'applique tant au salaire qu'à la rémunération globale.
- L'évolution de la comparaison montre la stabilité des écarts face au secteur « entreprises publiques » entre 2003 et 2004, seule période disponible pour l'analyse. Quant à la comparaison avec l'administration municipale, compte tenu des données disponibles, une amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise est notée sur le plan salarial entre 1999 et 2004.

Différence des écarts de rémunération de 2004 et 2003 et de 2004 et 1999, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (en points de %)

Secteur	Salaire		Rémunération globale	
	Écart 2004 moins écart 2003	Écart 2004 moins écart 1999	Écart 2004 moins écart 2003	Écart 2004 moins écart 1999
Autres salariés québécois	- 1,8	- 2,8	- 0,8	- 1,5
Privé	- 1,7	- 1,5	0,0	- 1,8
« Autre public »	- 1,7	- 4,8	- 1,7	- 4,4
Administration municipale	..	7,1
« Entreprises publiques »	- 2,7	..	- 1,8	..
Universitaire	- 1,0	- 3,1	- 1,5	- 7,5
Administration fédérale	- 2,0	- 8,9	- 4,4	- 10,5
Autres salariés québécois syndiqués	- 2,3	- 2,4	- 1,7	- 2,2
Autres salariés québécois non syndiqués	- 1,4	- 2,7	0,1	- 3,5

.. Donnée non disponible

 Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise

 Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise

 Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise

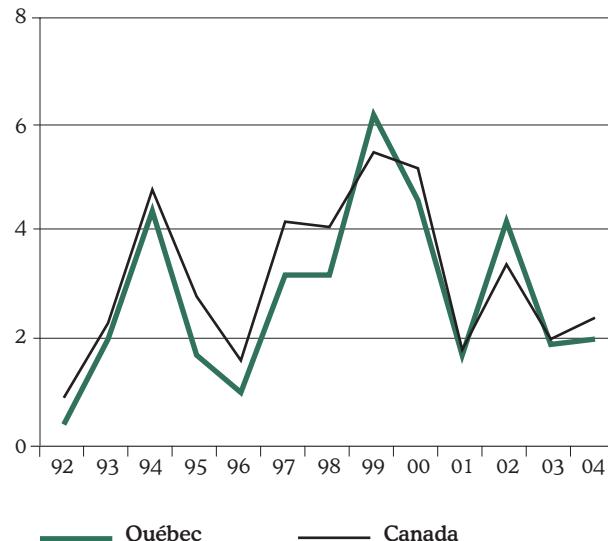
EN 2004, LÉGÈRE ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- Au premier semestre de 2004, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec augmente de 2,0 %, un rythme semblable à celui de 2003 (1,9 %). La conjoncture récente montre cependant une accélération de l'économie.
- La croissance de l'économie en 2004 est soutenue par la demande intérieure qui augmente plus fortement qu'en 2003. Le commerce extérieur constitue toujours un frein.
- Les analystes s'attendent à une légère accélération de l'économie l'an prochain en raison, entre autres, de la vigueur de l'économie américaine.

LA DEMANDE INTÉRIEURE DEMEURE SOLIDE GRÂCE AUX INVESTISSEMENTS

- Les dépenses de consommation augmentent de 3,3 % en 2003, au même rythme qu'en 2002. Au premier semestre de 2004, le rythme se maintient, les dépenses de consommation progressant de 3,4 %. Pour l'an prochain, les analystes prévoient une légère accélération des dépenses de consommation.
- Pour une troisième année de suite, les investissements connaissent une forte croissance, augmentant de 9,7 % au premier semestre de 2004. Leur dynamisme en 2004 provient des investissements des entreprises en construction résidentielle et en machines et matériel. Selon les analystes, la croissance des investissements des entreprises ralentirait l'an prochain, et pourrait même diminuer. Toutefois, dans leur ensemble, les investissements reculeront.
- Faisant suite à cinq années de baisses, les dépenses publiques augmentent pour une septième année consécutive en 2004. Leur croissance pourrait être plus élevée l'an prochain.
- En 2004, le commerce extérieur constitue un frein à la croissance. Au premier semestre, profitant de la vigueur de l'économie américaine et de la stabilité relative du dollar canadien, les exportations progressent de 2,5 %. Les importations s'accroissent de 4,6 %, soutenues, entre autres, par les investissements des entreprises en machines et matériel.

Croissance du PIB réel¹, au Québec et au Canada, de 1992 à 2004² (en %)



1. Au prix du marché, base 1997.

2. Pour les six premiers mois en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB¹, au Québec en 2002, 2003, 2004 et prévisions pour 2004 et 2005 (en %)²

	2002	2003	2004	Prévisions
	Cumul 6 mois			
PIB	4,2	1,9	2,0	2004 : 2,5 à 2,8 2005 : 2,9 à 3,4
Consommation	3,3	3,3	3,4	2004 : 3,4 à 3,5 2005 : 3,6
Investissements privés et publics	8,0	6,5	9,7	2004 : 6,9 2005 : -3,3
Dépenses publiques courantes en biens et services	2,7	2,8	2,2	2004 : 2,3 à 2,6 2005 : 2,2 à 3,1
Exportations	0,5	-3,1	2,5	..
Importations	1,1	1,2	4,6	..

.. Données non disponibles

1. En termes réels.

2. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

LE DOLLAR CONTINUE DE MONTER

- ❑ Après la forte hausse de 2003, le dollar se stabilise et recule au premier semestre de 2004. Il commence à remonter en deuxième moitié d'année. À la fin d'octobre 2004, il atteint 82,1 cents américains, son plus haut niveau en plus de 12 ans. Au début de 2002, il avait atteint un creux historique de 61,8 cents.
- ❑ L'augmentation de l'IPC montre une tendance à la hausse en 2004, passant de 0,8 % au premier trimestre de l'année à 2,1 % au deuxième et à 2,2 % au troisième. Toutefois, pour les neuf premiers mois de 2004 (1,7 %), l'inflation est en baisse par rapport à 2003 (2,5 %).
- ❑ En 2004, les taux d'intérêt à court terme sont bas pour une troisième année consécutive. Pour les neuf premiers mois de 2004, le taux des bons du Trésor à trois mois se situe à 2,1 %, son niveau le plus bas depuis 1955. Cependant, la tendance récente est à la hausse.

Indicateurs monétaires du Québec en 2003 et 2004 et prévisions pour 2004 et 2005

	2003			2004		Prévisions
	T1	T2	T3			
IPC ¹ (en %)	2,5	0,8	2,1	2,2	2004 : 1,7 à 1,9 2005 : 1,9 à 2,3	
Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois)	2,9	2,2	2,0	2,2	2004 : 2,2 à 2,9 2005 : 3,2 à 4,1	
Taux de change (huard en cents américains)	71,4	75,9	73,6	76,5	2004 : 75,2 à 79,4 2005 : 74,9 à 84,8	

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (1992=100).

- ❑ Selon les analystes, les taux d'intérêt et le taux d'inflation augmenteraient l'an prochain. Les avis sont partagés sur l'évolution du huard.

MARCHÉ DU TRAVAIL

CROISSANCE MODÉRÉE DE L'EMPLOI

- ❑ L'emploi a connu une croissance modérée en 2004 (1,8 %), similaire à celle de 2003 (1,6 %). Au cours des neuf premiers mois de l'année, il s'est créé 64 400 emplois. Environ 7 nouveaux emplois sur 10 sont à temps plein. En 2004, les emplois créés se retrouvent tous dans le secteur des services (75 600 emplois de plus).
- ❑ Près des trois quarts des nouveaux emplois vont aux femmes. Seuls les travailleurs âgés de 25 ans et plus en bénéficient alors que ceux âgés de 15 à 24 ans perdent 6 500 emplois.
- ❑ Le taux de chômage diminue à 8,4 % pour les neuf premiers mois de 2004, égalant son niveau annuel le plus bas enregistré en 2000; il était de 9,1 % en 2003.
- ❑ Après avoir atteint un niveau historique en 2003 (60,0 %), le taux d'emploi continue sa progression en 2004. Il enregistre un nouveau sommet, se fixant à 60,3 % pour les neuf premiers mois de l'année. Le taux d'activité recule toutefois légèrement à 65,8 % pour la même période, alors qu'il atteignait un niveau record de 66,0 % en 2003.

Marché du travail au Québec en 2002, 2003, 2004 et prévisions pour 2004 et 2005 (en %)

	2002	2003	2004		Prévisions
			Cumul 9 mois		
Emploi ¹			3,4	1,6	1,8 2004 : 1,5 à 1,6 2005 : 1,6 à 2,2
Population active ¹	3,2		2,2	0,9	..
Taux de chômage	8,6		9,1	8,4	2004 : 8,3 à 8,5 2005 : 7,8 à 8,5
Taux d'emploi	59,5		60,0	60,3	..
Taux d'activité	65,1		66,0	65,8	..

.. Données non disponibles

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- ❑ Pour 2005, les analystes prévoient une légère accélération de la croissance de l'emploi. Les avis sont partagés quant à l'évolution du taux de chômage.

GAIN DE POUVOIR D'ACHAT POUR TOUS LES SYNDIQUÉS EN 2004

- Les conventions collectives de l'administration québécoise sont arrivées à échéance le 30 juin 2003. Les négociations en vue de les renouveler sont en cours.
- La croissance moyenne des échelles salariales pour les autres salariés québécois syndiqués indique un gain de pouvoir d'achat de 0,3 % selon les données des trois premiers trimestres de 2004.
- Tous les secteurs analysés affichent des gains de pouvoir d'achat. Les employés du secteur privé bénéficient d'un gain de pouvoir d'achat de 0,2 %. Les autres secteurs affichent des gains qui varient de 0,3 % dans le secteur municipal à 4,8 % dans les universités.

Croissance salariale en vigueur en 2004 pour les salariés syndiqués au Québec¹ (en %)

	Nominale	Réelle
Autres salariés québécois syndiqués	2,0	0,3
Privé	1,9	0,2
Municipal ²	2,0	0,3
Entreprises publiques québécoises	2,2	0,5
Universitaire	6,5 ³	4,8
Fédéral ²	2,6 ³	0,9

1. Données préliminaires : trois premiers trimestres de 2004.

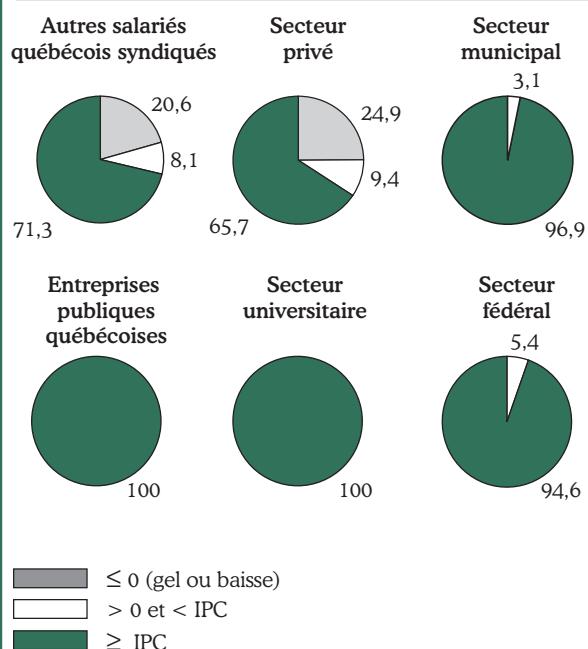
2. Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises.

3. Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.

HAUSSE DE LA PROPORTION DES AUGMENTATIONS SALARIALES ÉGALES OU SUPÉRIEURES AU TAUX D'INFLATION

- En 2004, 71,3 % des autres salariés québécois syndiqués se voient octroyer des augmentations à leur échelle salariale égales ou supérieures à la croissance de l'IPC. En 2003, cette proportion était de 57,9 %. Cette différence est principalement due à la croissance de l'IPC plus faible au cours des neuf premiers mois de 2004 (1,7 %) que pour l'année 2003 (2,5 %).
- La proportion des autres salariés québécois syndiqués touchés par un gel ou une baisse de salaire a presque doublé en 2004 (20,6 % contre 10,7 % en 2003). Ce résultat est attribuable au secteur privé. En effet, deux conventions collectives dans le secteur de la construction couvrent 19 % de l'effectif du secteur privé et plus des trois quarts de tous les salariés visés par un gel ou une baisse de salaire.

Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2004¹ (en %)



1. Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au troisième trimestre de 2004 (données préliminaires).

ENTENTES DERNIÈREMENT SIGNÉES À LA BAISSE

- Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Les salariés autres que ceux de l'administration québécoise couverts par des conventions collectives signées au cours des trois premiers trimestres de 2004 bénéficieront d'une augmentation annuelle moyenne de 2,2 % pour la durée de leur convention, en baisse par rapport à celle octroyée dans les conventions signées en 2003 (2,4 %).
- Dans le secteur privé, le taux moyen d'augmentation annuelle est de 2,1 % dans les ententes intervenues en 2004, une diminution importante par rapport à 2003 (2,6 %). Ce résultat est principalement attribuable à quatre conventions collectives

signées en 2004 dans le secteur de la construction. Dans les autres secteurs, le taux moyen de croissance annuelle octroyé dans les ententes intervenues en 2004 varie de 1,5 % dans le secteur municipal à 6,3 % dans les universités.

- Les salariés autres que ceux de l'administration québécoise couverts par des ententes signées en 2004 reçoivent des augmentations de salaire égales ou supérieures à 1,5 % dans une proportion de 95,8 %, une hausse par rapport à 2003 (83,2 %).
- Dans les ententes signées en 2004, la proportion des autres salariés québécois subissant un gel ou une baisse de salaire s'établit à 0,9 %.

PERSPECTIVES PLUS ÉLEVÉES EN 2005 QU'EN 2004

- Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les taux d'augmentation salariale moyens projetés pour l'ensemble des autres salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) seraient de 2,1 % pour 2004 et de 2,3 % pour 2005.
- Les autres salariés québécois syndiqués verrraient leurs échelles salariales s'accroître de 2,0 % en 2004 et de 2,6 % en 2005.
- Dans deux des trois secteurs pour lesquels des perspectives sont établies, la croissance anticipée en 2005 est supérieure à celle prévue en 2004. C'est le cas du secteur privé (respectivement 2,6 % et 1,9 %) et du secteur municipal (respectivement 2,5 % et 2,0 %).
- Chez les salariés non syndiqués, les augmentations moyennes des échelles salariales seraient plus importantes que celles de leurs homologues syndiqués en 2004, mais moins élevées en 2005.
- Compte tenu des prévisions d'inflation, les syndiqués de tous les secteurs présentés devraient connaître un gain de pouvoir d'achat tant en 2004 qu'en 2005.

Perspectives salariales pour 2004 et 2005¹
(en %)

	2004	2005
Autres salariés québécois ²	2,1	2,3
Autres salariés québécois (syndiqués)	2,0	2,6
Privé	1,9	2,6
Entreprises publiques québécoises	2,2	2,2
Universitaire	... ³	... ⁴
Municipal	2,0	2,5
Fédéral	... ³	... ³
Non-syndiqués	2,0 à 2,4	2,0 à 2,4

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Le taux de syndicalisation pour les six premiers mois de 2004 est de 40,7 %.
3. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale.
4. Selon la banque de données du ministère du Travail, toutes les clauses salariales expirent avant le 15 décembre 2004 dans ce secteur.

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. La première partie compare les salaires, les avantages sociaux et la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé, municipal, «entreprises publiques», universitaire et fédéral. Le point est également fait sur l'évolution des écarts de rémunération. La deuxième partie présente les tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Elle étudie le pouvoir d'achat des travailleurs et analyse les contextes économique et du marché du travail dans lesquels évolue la rémunération. De plus, elle rend compte des prévisions économiques et donne les perspectives salariales de l'Institut pour 2004 et 2005.

Avec les informations diffusées dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données et analyses facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

« *L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.*

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.

L'édition 2004 du rapport *Rémunération des salariés : état et évolution comparés* est disponible aux Publications du Québec et à l'Institut de la statistique du Québec, au prix de 37,95 \$ plus taxe.

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
4^e trimestre 2004
ISBN 2-550-43528-1
ISBN 2-551-22612-0

© Gouvernement du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction du travail et de la rémunération
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Bureau 400
Montréal (Québec)
H3B 4J8

Téléphone : (514) 876-4384
Télécopieur : (514) 876-1767
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

